



Parcs
Canada

Parks
Canada



GRAND-PRÉ

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA

Rapport sur l'état du lieu

2009



Canada

Rapport sur l'état du lieu

Lieu historique national du Canada de Grand-Pré

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2010.

This publication is also available in English.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada
Lieu historique national du Canada de Grand-Pré [ressource électronique] : rapport sur l'état du lieu.

Monographie électronique en format PDF.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Grand-Pré National Historic Site of Canada, state of the site report.

Également publ. en version imprimée.

ISBN 978-1-100-93036-7
No de cat.: R64-371/2010F-PDF

1. Lieu historique national de Grand-Pré (N.-É.)--Gestion. 2. Lieux historiques--Canada--Gestion. 3. Lieux historiques--Nouvelle-Écosse--Gestion. 4. Parcs nationaux--Canada--Gestion. 5. Parcs nationaux--Nouvelle-Écosse --Gestion. I. Titre.

FC2314.G72 P3714 2010 971.6'34 C2009-980340-2

Pour de plus amples renseignements rapport sur l'état du lieu ou sur le lieu historique national du Canada de Grand-Pré:

Lieu historique national du Canada de Grand-Pré
186, Route 117, Kouchibouguac (Nouveau-Brunswick) E4X 2P1

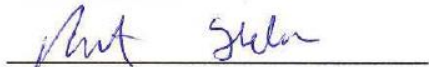
tél: 506-876-2443 / téléc: 506-876-4802
courriel: kouch.info@pc.gc.ca
www.pc.gc.ca/fra/lhn-nhs/ns/grandpre/index.aspx

Provenance des images de la page couverture : Église-souvenir et Centre d'accueil et d'interprétation, Centre de services de l'Atlantique, 2008.

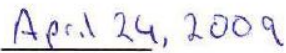
Rapport sur l'état du lieu

Lieu historique national du Canada de Grand-Pré

Approuvé par :



Robert Sheldon
Directeur de l'unité de gestion
Unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick
Parcs Canada



Date
(24 avril 2009)

Acronymes

EIC	Énoncé d'intégrité commémorative
évaluation de l'IC	évaluation de l'intégrité commémorative
LHNC	lieu historique national du Canada
PIV	Programme d'information sur les visiteurs

Table des matières

Résumé	vi
1.0 Introduction	1
1.1 But du rapport sur l'état du lieu	1
1.2 Contexte du lieu historique national de Grand-Pré	1
1.3 Motifs qui justifient la désignation	1
1.4 Description du lieu désigné	1
1.5 Méthodologie et cotation	2
1.6 Indicateurs et cibles	2
1.7 Fiabilité des données	3
1.8 Éléments clés de l'énoncé de vision et aperçu des principaux enjeux ciblés dans le cycle de planification précédent	4
2.0 Évaluation de l'état du lieu	5
2.1 État des ressources (intégrité commémorative)	5
2.1.1 État des ressources culturelles et naturelles et menaces auxquelles elles sont exposées	5
2.1.2 Efficacité de la communication des messages	7
2.1.3 Pratiques de gestion choisies	8
2.2 États de l'expérience du visiteur, de l'éducation du public et de la diffusion externe, ainsi que de l'engagement des intervenants et des partenaires	9
2.2.1 Expérience du visiteur : mise en valeur du patrimoine, services aux visiteurs et fréquentation	10
2.2.2 Éducation du public et diffusion externe	12
2.2.3 Engagement des intervenants et des partenaires	12
2.3 État des relations avec les Autochtones	14
3.0 Évaluation générale du lieu : les succès, les enjeux et les défis principaux	15
Annexe 1	
Carte	16
Annexe 2	
Bibliographie	17
Annexe 3	
Glossaire	18
Annexe 4	
Méthodologie, outils d'évaluation et guide des cotes	19

Résumé

Le présent rapport fournit un sommaire de l'état actuel du lieu historique national du Canada de Grand-Pré et évalue le rendement à l'égard des objectifs fixés pour les indicateurs liés au mandat de l'Agence Parcs Canada.

Il s'agit du premier rapport sur l'état du lieu historique national de Grand-Pré. Il examinera les progrès accomplis dans le cadre du **plan directeur actuel déposé en 2001** et servira également d'outil permettant une prise de décision éclairée lors du processus de révision concernant les enjeux liés à la protection, à l'expérience du visiteur et à l'éducation du public. Depuis l'achèvement du dernier plan directeur, l'Agence connaît une certaine transition. En raison de cette période de changements et du moment de l'élaboration de ce rapport, ce dernier a été préparé de façon à prendre en compte les meilleurs renseignements disponibles et à intégrer, dans la mesure du possible, les composantes de la nouvelle orientation de l'Agence. Au cours du prochain cycle d'établissement de rapports, l'intégration des éléments du mandat de Parcs Canada relatifs à l'expérience du visiteur, à l'éducation du public et à la protection seront davantage examinés.

Le **Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées - 1999** a été utilisé à titre de référence afin d'évaluer les changements apportés à l'intégrité commémorative.

Les états de l'expérience du visiteur, de l'éducation du public, de la diffusion externe, de l'engagement des intervenants, et des partenaires et des relations avec les Autochtones ont été évalués en fonction des cibles ministérielles établies. Les sondages menés auprès des visiteurs dans le cadre du **PIV de 2000** et **de 2007** constituent les documents de référence utilisés aux fins de l'évaluation de l'expérience du visiteur. Aucune cote n'est attribuée pour ces éléments.

RÉSUMÉ – ÉTAT DU LIEU						
Indicateur	Mesure	Cible	Cote de 1999	Cote de 2007	Depuis 2001	Faits saillants
État des ressources (intégrité commémorative)	<i>État et menaces des ressources culturelles et naturelles</i>	Améliorer les éléments de l'intégrité commémorative ayant obtenu la cote faible	● V (Bon)	● J + (Passable/Bon)	↔	<ul style="list-style-type: none"> L'intégrité commémorative de 2007 a reçu une cote de 7 sur 10. L'état général des ressources culturelles du LHNC de Grand-Pré est passable pour les ressources archéologiques, et bon pour toutes les autres ressources : on a noté un léger déclin depuis la dernière évaluation de 1999. Ces résultats répondent aux objectifs du plan directeur. L'empiètement de la végétation et le possible développement en dehors du lieu constituent les principales menaces. À la suite de la construction du Centre d'accueil et d'interprétation, le lieu a amélioré sa capacité de
	<i>Efficacité de la communication des messages</i>	Améliorer les éléments de l'intégrité commémorative ayant obtenu la cote faible	● J (Passable)	● J (Passable)	↔	

	<i>Pratiques de gestion choisies</i>	Améliorer les éléments de l'intégrité commémorative ayant obtenu la cote faible	● V (Bon)	● J (Passable)	↓	<p>véhiculer les messages.</p> <ul style="list-style-type: none"> À l'extérieur du Centre d'accueil et d'interprétation, des occasions sont offertes dans le but de communiquer sur place les messages clés du lieu, en particulier ceux relatifs aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national, tels que la compréhension de l'établissement des Acadiens et des ressources archéologiques présentes sur le lieu. L'inventaire des ressources culturelles du lieu n'est pas à jour. Cependant, le processus décisionnel concernant les activités du lieu a respecté la présence ou l'éventuelle présence de ressources culturelles. L'inventaire des ressources naturelles a été préparé. Il n'y a aucune espèce en péril sur le site. La plante de moutarde, une espèce envahissante, a été localisée sur le lieu. Parcs Canada s'engage avec les intervenants locaux à éradiquer cette espèce.
	Ensemble des mesures		N.C.	7/10		

Indicateur	Mesure	Cible	Évaluation de 2000	Évaluation de 2007	Depuis 2001	Faits saillants
État de l'expérience du visiteur	<i>Mise en valeur du patrimoine</i>	85 % des visiteurs doivent être satisfaits dans l'ensemble, 50 % doivent être très satisfaits à l'égard des programmes offerts sur place, et 75 % doivent comprendre les messages clés	N.C.	● Atteint les cibles de l'Agence	↑	<ul style="list-style-type: none"> L'état général de l'expérience du visiteur est positif. Le PIV de 2007 a révélé qu'une importante majorité de visiteurs sont satisfaits à très satisfaits des programmes d'interprétation du lieu, des installations et des services destinés aux visiteurs, ce qui atteint les objectifs du plan directeur. La construction du Centre d'accueil et d'interprétation en 2003 a joué un rôle déterminant dans l'amélioration de la satisfaction des visiteurs à l'égard des programmes d'interprétation, des services et des installations du lieu. Le nombre de visites a diminué de façon considérable depuis les dix dernières années. Le pourcentage de visites de Canadiens provenant de l'extérieur du Canada atlantique en 2007 est supérieur à celui enregistré en 2000. Les aînés et les adultes constituent la majorité importante des visiteurs. Les visiteurs ont estimé que la planification des voyages était un secteur à améliorer.
	<i>Services aux visiteurs</i>	La prestation de services de qualité aux visiteurs a atteint 85 % de satisfaction globale et a dépassé l'objectif de 50 % de très satisfait	N.C.	● Atteint les cibles de l'Agence	↑	
	<i>Nombre de visiteurs</i>	Augmenter de 10 % la fréquentation de lieux historiques nationaux ciblés (le LHNC de Grand-Pré n'était pas ciblé)	61 699	30 535 (chiffre de 2008)	↓	

<p>État de l'éducation du public et de la diffusion externe</p>	<p><i>Éducation et diffusion externe</i></p>	<p>85 % doivent être satisfaits dans l'ensemble, 50 % doivent être très satisfaits à l'égard des programmes de diffusion externe (selon le plan d'entreprise de 2003-2004), élaboration de nouvelles cibles</p>	<p>N.C.</p>	<p>● Atteint les cibles de l'Agence</p>	<p>↑</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'état général de l'éducation du public et de la diffusion externe est positif. • Les activités d'éducation et de diffusion externe sont limitées, mais les possibilités de partenariats tels que celui avec l'école de fouilles archéologiques de l'Université St. Mary's ont beaucoup fait connaître le lieu.
<p>État de l'engagement des intervenants et des partenaires</p>	<p>S.O.</p>	<p>S.O.</p>	<p>N.C.</p>	<p>N.C.</p>	<p>N.C.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'état général de l'engagement des intervenants est positif. • Les objectifs à l'échelle nationale n'ont pas été fixés par l'Agence Parcs Canada pour cet indicateur. Toutefois, aux fins des prochaines exigences en matière de rapport, des objectifs pondérés seront établis. • Une communication et une interaction régulière avec les intervenants cibles, tels que la communauté acadienne, ont contribué à l'élaboration de relations positives et continues entre Parcs Canada et la collectivité.
<p>État des relations avec les Autochtones</p>	<p>S.O.</p>	<p>S.O.</p>	<p>N.C.</p>	<p>N.C.</p>	<p>N.C.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'état des relations entre les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse et Parcs Canada est positif et florissant.

S.O. – sans objet N.C. – non coté

Réalisations

- la construction du Centre d'accueil et d'interprétation en partenariat avec la communauté acadienne;
- le degré élevé de satisfaction globale des visiteurs à l'égard de leur visite et de l'état des installations (98 %);
- le temps moyen passé à visiter les lieux a atteint les 119 minutes;
- l'état favorable des bâtiments, des paysages et des objets;
- l'inauguration en 2005 de la plaque commémorant l'événement historique national de la Déportation des Acadiens;
- la célébration en 2005 du 250^e anniversaire de la Déportation, événement qui s'est déroulé sur le lieu et avec la participation de certains intervenants et partenaires;
- le déplacement de la croix de la Déportation en 2005;
- le travail effectué en collaboration avec la communauté des planteurs à Horton Landing;
- la désignation du lieu historique national du Canada de l'Arrondissement-Rural-Historique-de-Grand-Pré en 2004;
- la tenue du 3^e Congrès mondial acadien en 2004 au lieu historique national de Grand-Pré, événement qui a attiré plus de 15 000 personnes sur le site;
- le partenariat formé avec un certain nombre d'intervenants en vue d'élaborer, pour la région de Grand Pré, une proposition d'inscription à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Enjeux

- l'entretien des sections de la propriété susceptibles d'avoir une incidence sur les ressources culturelles et l'amélioration de l'inventaire de ces ressources;
- l'agrandissement du territoire;
- l'infestation d'herbe à l'ail (plantes de moutarde);
- la fréquentation en baisse;
- la planification des voyages.

1.0 Introduction

1.1 But du rapport sur l'état du lieu

Le rapport sur l'état du lieu traite de tous les aspects liés au mandat de Parcs Canada, soit la protection, l'expérience du visiteur et l'éducation du public.

Ce rapport :

- dresse un portrait de l'état du lieu concernant tous les aspects liés au mandat de l'Agence;
- rend compte des activités et des résultats relatifs aux mesures qui ont été prises en vue de maintenir ou d'améliorer l'état du lieu;
- sert d'outil permettant une prise de décision éclairée concernant tous les enjeux liés à chacun des éléments du mandat et à leur interconnexion;
- présente au directeur général de l'Agence les conclusions à l'égard de l'état des lieux historiques nationaux, et ce, tous les cinq ans;
- vise à présenter l'état du lieu à un plus grand public.

1.2 Contexte du lieu historique national de Grand-Pré

En 1957, le gouvernement du Canada s'est porté acquéreur du lieu historique national de Grand-Pré, qui était à l'époque la propriété de la compagnie Dominion Atlantic Railway, et l'a désigné lieu historique national en 1961. Le plan directeur actuel a été déposé en 2001. Il s'agit du troisième plan conçu depuis que le gouvernement du Canada est responsable de l'administration de ce lieu.

L'énoncé d'intégrité commémorative (EIC) a été formulé en 1997. En 1999, Parcs Canada a fait l'acquisition de nouvelles propriétés, mesure qui a permis de presque doubler la superficie du lieu historique national.

L'acquisition de ces nouvelles propriétés et la tenue de l'examen quinquennal du plan directeur actuel sont à l'origine de l'élaboration du présent rapport sur l'état du lieu qui examine les progrès accomplis dans le cadre du cycle visé par le plan directeur actuel. Il s'agit du premier rapport sur l'état du lieu historique national de Grand-Pré.

1.3 Motifs qui justifient la désignation

Les motifs qui justifient la désignation, tels qu'ils ont été présentés lors de la réunion de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) de 1982 ayant pour but de clarifier ces motifs, sont les suivants :

- le lieu constituait un centre d'activité pour la communauté acadienne de 1682 à 1755;
- le lieu commémore le souvenir de la Déportation des Acadiens, événement qui s'est déroulé à Grand-Pré en 1755;
- le lieu célèbre le profond attachement que les Acadiens du monde entier éprouvent encore aujourd'hui à l'égard de cette région, soit le cœur de leur patrie ancestrale et symbole des liens qui les unissent.

1.4 Description du lieu désigné

Le lieu désigné comme tel englobe la totalité de la propriété administrée par Parcs Canada, laquelle est entourée de champs de maïs, de vergers et de propriétés résidentielles rurales. Cette propriété est divisée en deux en raison d'une voie ferrée qui parcourt le site d'est en ouest. Le lieu désigné est délimité au nord par une route en gravier qui longe le marais. Au sud et à l'ouest, ce

sont les champs et les vergers des exploitants agricoles qui délimitent tout le territoire. À l'est, c'est le chemin de Grand-Pré qui détermine la frontière (cf. Annexe 1 : carte). Une partie de la propriété, qui comprend notamment l'aire de stationnement et l'ancien centre d'accueil, est située à l'est du chemin de Grand-Pré et est entourée de champs.

Le lieu désigné comprend également le jardin commémoratif conçu par l'architecte Percy Nobbs, l'église-souvenir, la statue en bronze d'Évangéline qui rappelle l'importance du lieu à titre de symbole de l'identité acadienne, les ressources archéologiques (y compris les trois célèbres caves acadiennes et le cimetière), le Centre d'accueil et d'interprétation construit en 2003, le parc de stationnement qui a été construit pour ce centre, et les deux plaques de la CLMHC, soit l'une conçue en 1995 et représentant le lieu historique national de l'Arrondissement-Rural-Historique-de-Grand-Pré, et l'autre conçue en 1955 et commémorant l'événement historique national de la Déportation des Acadiens. Bien que le caractère historique du village se trouve partout sur le site, il existe deux emplacements précis destinés aux programmes où se déroule l'interprétation du lieu historique national de Grand-Pré, soit le nouveau Centre d'accueil et d'interprétation et l'église-souvenir et ses jardins, construite dans les années 1920.

1.5 Méthodologie et cotation (voir renseignements détaillés à l'Annexe 4)

Le présent rapport sur l'état du lieu a pour but d'analyser les progrès accomplis par l'Agence dans le cadre de l'exécution de son mandat. Pour ce faire, une variété d'outils ont été utilisés afin d'évaluer l'état actuel du lieu et d'établir une comparaison entre cet état observé et les objectifs fixés.

Lors de l'évaluation de l'état actuel du lieu, Parcs Canada s'est servi de différents outils permettant d'examiner l'état des ressources culturelles, l'efficacité de la communication, les pratiques de gestion choisies, la satisfaction des visiteurs à l'égard des services offerts et la fréquentation. Toutes les évaluations relatives au lieu historique national de Grand-Pré ont été effectuées en 2007.

Les objectifs liés à l'état du lieu sont énoncés dans le plan directeur. Au moment de déposer ce document, les objectifs sont alors inscrits dans le Plan d'entreprise de l'Agence. Les objectifs ayant fait l'objet du présent rapport ont été établis dans le plan directeur de 2001 et le Plan d'entreprise de 2003-2004.

La cote attribuée à un lieu se veut le résultat d'une évaluation effectuée par une équipe multidisciplinaire.

1.6 Indicateurs et cibles

Étant donné qu'il s'agit du premier rapport sur l'état du lieu historique national de Grand-Pré, les indicateurs utilisés sont ceux qui concernent l'état des ressources (les ressources des lieux historiques nationaux qui se rapportent à l'intégrité commémorative), l'état de l'expérience du visiteur, l'état de l'éducation du public et de la diffusion externe, l'état de l'engagement des intervenants et des partenaires et l'état des relations avec les Autochtones.

Dans les sections de ce rapport, notamment celles qui traitent des relations avec les Autochtones, de l'éducation du public et de la diffusion externe, ainsi que de l'engagement des intervenants et des partenaires, les renseignements sont présentés de manière factuelle et la priorité est accordée à la description des faits relatifs au mandat général de l'Agence et aux objectifs énoncés dans le plan directeur actuel.

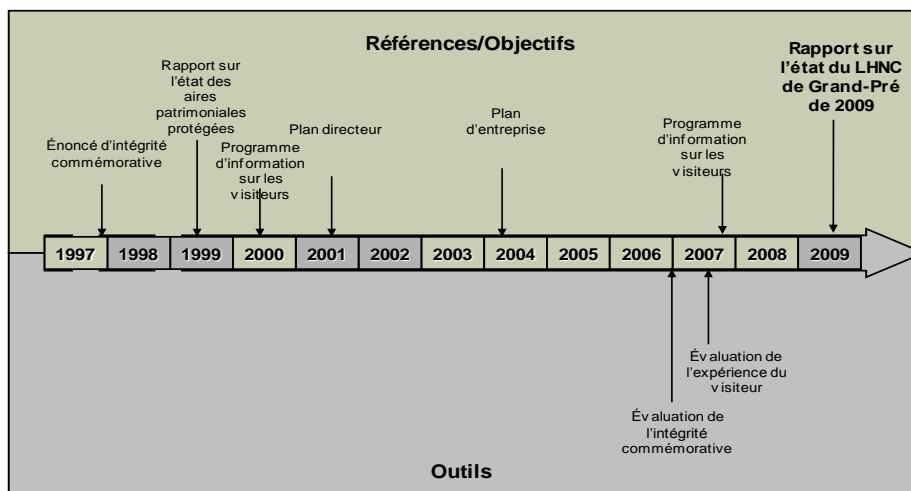


Figure 1 : Calendrier d'évaluation des éléments clés de l'état du LHNC de Grand-Pré.
Au-dessus de la flèche se trouvent les documents ayant été utilisés à titre de références aux fins de l'évaluation et dans lesquels sont énoncés les objectifs; au-dessous de la flèche se trouvent les outils qui ont servi à évaluer les progrès accomplis.

Des cibles ont été établies pour les mesures relatives à l'intégrité commémorative, à la fréquentation, à la mise en valeur du patrimoine et aux services aux visiteurs. Elles ont été définies dans le Plan d'entreprise de l'Agence Parcs Canada de 2003-2004 et celui de 2004-2005, lesquels étaient en vigueur lorsque le plan directeur de 2001 a été déposé.

Pour la mesure relative à la mise en valeur du patrimoine, les cibles étaient les suivantes :

- 85 % des visiteurs doivent être satisfaits dans l'ensemble, 50 % doivent être très satisfaits à l'égard des programmes offerts sur place;
- augmenter de 10 % la fréquentation de lieux historiques nationaux ciblés;
- 75 % des visiteurs doivent comprendre les messages clés.

Pour la mesure concernant les services aux visiteurs, la cible était la suivante :

- La prestation de services de qualité aux visiteurs doit atteindre 85 % de satisfaction globale et dépasser l'objectif de 50 % de très satisfait.

Les attentes en matière de rendement concernant l'intégrité commémorative ont été énoncées dans le Plan d'entreprise de l'Agence Parcs Canada de 2004-2005 de la façon suivante :

- Améliorer les éléments de l'intégrité commémorative ayant obtenu la cote faible.

1.7 Fiabilité des données

Les données fournies dans le cadre de ce rapport constituent les plus récentes données accessibles concernant le lieu désigné. L'évaluation de l'IC, l'évaluation de l'expérience du visiteur et le PIV ont été réalisés en 2007. Le plan directeur a été déposé au Parlement en 2001.

L'évaluation de l'IC a pris en compte seulement une partie de la propriété détenue et administrée par Parcs Canada, et ce, avant l'acquisition des nouveaux terrains en 1999. Le reste de la propriété est formé principalement de champs où se trouvent des éléments archéologiques ayant une valeur historique.

1.8 Éléments clés de l'énoncé de vision et aperçu des principaux enjeux ciblés dans le cycle de planification précédent

Les éléments clés de l'énoncé de vision sont notamment les suivants :

- Parcs Canada est reconnu pour ses pratiques d'intendance du lieu historique national de Grand-Pré et pour avoir assuré l'intégrité commémorative de ce lieu en partenariat avec ses intervenants de première ligne;
- Le lieu historique national de Grand-Pré sera considéré comme une aire patrimoniale importante offrant la possibilité aux Canadiens et aux étrangers d'apprendre et de comprendre les fondements historiques et contemporains de l'*Acadie*;
- Le lieu historique national renforcera sa capacité à servir les visiteurs en leur offrant des services d'accueil et d'interprétation plus efficaces et améliorés;
- L'entente sur l'exploitation du lieu historique national de Grand-Pré sera reconnue comme un modèle de coopération entre Parcs Canada et la communauté acadienne du Canada;
- Le lieu sera apprécié pour sa contribution au tourisme patrimonial.

Les principaux enjeux ciblés dans le cycle de planification précédent sont notamment :

- Les installations destinées aux visiteurs qui ont été jugées inadéquates pour l'expérience du visiteur et la compréhension du public;
- La nécessité de s'assurer que les thèmes acadiens présentés au lieu historique national de Grand-Pré, au lieu historique international de l'Île-Sainte-Croix et à six autres lieux historiques nationaux au Canada atlantique sont complémentaires;
- L'entretien des lieux et les aspects du patrimoine.

2.0 Évaluation de l'état du lieu

2.1 État des ressources (intégrité commémorative)

L'évaluation de l'état des ressources et des menaces auxquelles elles sont exposées prend en compte les ressources culturelles et naturelles. L'intégrité commémorative (IC) du lieu historique national de Grand-Pré a reçu une cote de 7 sur 10.

Le but premier de Parcs Canada est de veiller à l'intégrité commémorative dans tous les lieux historiques nationaux. On entend par intégrité commémorative la santé et l'intégrité d'un lieu historique national. Un lieu historique national possède une IC quand a) les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées, b) les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public et c) les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu.

Faits saillants

- L'intégrité commémorative de 2007 a reçu une cote de 7 sur 10.
- L'état général des ressources culturelles du lieu historique national de Grand-Pré est passable pour les ressources archéologiques, et bon pour toutes les autres ressources : un léger déclin depuis la dernière évaluation de 1999. Ces résultats répondent aux objectifs du plan directeur.
- L'empiètement de la végétation et du possible développement en dehors du lieu constituent les principales menaces.
- À la suite de la construction du Centre d'accueil et d'interprétation, le lieu a amélioré sa capacité de véhiculer les messages.
- À l'extérieur du Centre d'accueil et d'interprétation, des occasions sont offertes pour communiquer les messages clés du lieu, en particulier ceux concernant tous les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national, tels que la compréhension de l'établissement des Acadiens et les ressources archéologiques présentes sur le lieu.
- L'inventaire des ressources culturelles du lieu n'est pas à jour. Cependant, le processus décisionnel concernant les activités du lieu a respecté la présence ou l'éventuelle présence de ressources culturelles.
- L'inventaire des ressources naturelles a été préparé.
- Il n'y a aucune espèce en péril sur le lieu.
- On a localisé sur le lieu l'herbe à l'ail, une espèce envahissante. Parcs Canada s'engage avec les intervenants locaux à éradiquer cette espèce.

2.1.1 État des ressources culturelles et naturelles et menaces auxquelles elles sont exposées

L'état général des ressources culturelles du lieu historique national de Grand-Pré a reçu une cote <jaune +> indiquant une déficience mineure qui affectera l'IC du lieu. L'état de la plupart des ressources culturelles a reçu une cote bon à l'exception des sites archéologiques qui sont considérés être dans un état passable. Ces résultats ont été obtenus à cause des ressources archéologiques qui sont situées sur le terrain de forme triangulaire où l'empiètement de la végétation peut toucher les ressources archéologiques actuelles et potentielles (cf. fig. 2 : Tableau récapitulatif de l'état des ressources).

RÉSUMÉ - ÉTAT DES RESSOURCES	COTES *		
Ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation	● V -		
Ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation	● V		
Types de ressources culturelles :	Liées aux motifs qui justifient la désignation	Non liées aux motifs qui justifient la désignation	Résumé
• Paysages et éléments paysagers	● V	● V	● V
• Bâtiments et structures	● V	● V	● V
• Sites archéologiques	● J	● V	● J
• Objets	● V	● V	● V
• Lieu désigné	● V	S.O.	● V
Autres ressources patrimoniales (p. ex. naturelles)	S.O.		
GÉNÉRAL	● J +		

S.O. – Sans objet

Fig. 2 : Tableau récapitulatif de l'état des ressources (depuis l'évaluation de l'IC de 2007). * Voir annexe 4 : Guide des cotes : 1) Évaluation de l'intégrité commémorative

Les menaces importantes relevées pour le lieu historique national de Grand-Pré, pour lesquelles l'instantanéité et l'incidence sont jugées être passables à hautes, découlent de processus naturels et d'actions humaines.

L'infestation de la végétation et les fortes marées ont été identifiées comme processus naturels pouvant avoir une incidence. L'instantanéité de l'incidence de l'empiètement de la végétation a reçu une cote passable puisque le triangle est le secteur essentiel qui subit l'incidence, avec un potentiel de forte incidence si on ne l'entretient pas et si la situation n'est pas surveillée. La principale incidence se produit sur les ressources archéologiques et les vues sur les terres endiguées.

La principale préoccupation liée à l'action humaine vient de la possibilité de développement qui serait incompatible avec les valeurs historiques du lieu. L'instantanéité est passable étant donné que certaines propositions sont actuellement à l'étude, mais leur incidence est faible puisqu'elles ne se trouvent pas à proximité immédiate du lieu.

L'état des ressources culturelles et les menaces auxquelles elles sont exposées ont été évalués pour la partie du lieu administrée par Parcs Canada avant l'acquisition des nouvelles propriétés en 1999.

Le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées* - 1999 a signalé que les bâtiments et les structures, particulièrement l'église-souvenir, la statue d'Évangéline et le puits, sont jugés être en bon état : il s'agit d'une amélioration depuis l'état passable noté dans le *Rapport sur l'état des parcs de 1997*. Ce résultat a été relevé à la suite de la stabilisation et des travaux de rejointoiement effectués sur ces structures. L'évaluation de l'IC de 2007 confirme que leur état est bon grâce aux mesures de conservation et à l'entretien continu.

Dans le rapport de 1999, l'état des sites archéologiques est jugé bon. L'inventaire du lieu n'était pas préparé à ce moment, mais celui de la gestion des ressources culturelles des lieux connus l'était. Le rapport de 1997 indiquait que les objets de conservation sur le lieu étaient généralement en bon

état et que 11% d'entre eux étaient en mauvais état, en faisant principalement référence aux outils de forgeron. Cet état a été maintenu lors de l'évaluation de 1999. L'évaluation de l'IC de 2007 a montré que l'état des ressources archéologiques connaît des problèmes liés à l'empiètement de la végétation. Les collections sont désormais jugées être en bon état suite à la réalisation du travail de restauration.

L'état de l'IC répond aux exigences liées à la mesure de rendement de l'Agence établie dans le Plan d'entreprise de 2003-2004 en vue d'améliorer les éléments de l'IC ayant reçu une cote faible.

L'état des ressources naturelles a été évalué au moyen de l'évaluation de l'IC et d'une enquête sur les espèces végétales, réalisées en 2007. L'enquête a relevé la présence de l'herbe à l'ail, une espèce envahissante qui peut influencer négativement sur la végétation à l'intérieur et à l'extérieur du lieu. Le travail avec les partenaires visant à éradiquer cette espèce dans ce secteur est en cours.

Il est aussi important de noter que des arbustes empiètent sur le lieu dans le triangle, ce qui est principalement causé par la diminution de l'entretien de la végétation. L'enquête de 2007 n'a pas relevé d'espèces présentant un intérêt particulier. L'évaluation de l'IC estime que cela peut poser problème étant donné l'incidence possible des racines sur les ressources archéologiques et l'incidence possible sur les vues sur les terres endiguées, empêchant ainsi les visiteurs d'apprécier la relation qu'entretient le lieu avec son contexte.

Un inventaire des espèces en péril a été réalisé en 2007. Il n'a relevé aucune espèce préoccupante sur le lieu.

2.1.2 Efficacité de la communication des messages

L'évaluation générale de l'efficacité de la communication des messages dans le lieu historique national de Grand-Pré a reçu la cote « jaune » indiquant que l'efficacité était passable et qu'elle nécessitait une amélioration (cf. Fig. 3 : Tableau récapitulatif de l'efficacité de la communication).

Dans l'évaluation de l'IC et dans celle de l'expérience du visiteur, les résultats liés aux moyens de communication étaient relativement bons, puisque les messages étaient diversifiés et qu'ils prenaient en considération les intérêts d'un public varié. Le nouveau Centre d'accueil et d'interprétation, construit en 2003, a eu des répercussions positives importantes et a appuyé la communication des messages. L'expérience et les expositions sont des outils efficaces pour véhiculer les valeurs historiques du lieu. L'évaluation de l'expérience du visiteur propose de considérer l'importance d'une interprétation non personnalisée sur le lieu.

Il reste certains défis concernant la communication des motifs qui justifient la désignation et celle des messages non liés aux motifs qui justifient la désignation en dehors du Centre d'accueil et d'interprétation. Le lien entre les motifs de désignation, comme le fait que le lieu historique national de Grand-Pré a été le centre de la vie acadienne de 1682 à 1755, et les ressources culturelles liées à ces motifs est restreint, mais communiqué efficacement dans les expositions et les présentations multimédias.

Cependant, la compréhension de ces motifs par les visiteurs a été partiellement confirmée par le PIV. Par exemple, pour la question sur le lieu historique national de Grand-Pré considéré en tant que centre de la vie des Acadiens, 84 % des visiteurs ont trouvé la bonne réponse. Puisque les visiteurs accèdent au lieu après avoir assisté aux présentations multimédias et aux expositions, ce nombre semble indiquer que la communication des messages au Centre d'accueil et d'interprétation est efficace. Cela souligne le rôle clé que le Centre d'accueil et d'interprétation joue pour communiquer les messages, une possibilité limitée en dehors des heures d'ouverture saisonnières habituelles. Dans l'ensemble, on estime que les résultats concernant la compréhension et les connaissances du lieu ont atteint les indicateurs de rendement de l'Agence, puisque 77 % de tous les répondants et 78 % de tous les participants aux activités du lieu ont répondu correctement au questionnaire sur les connaissances du lieu.

RÉSUMÉ – EFFICACITÉ DE LA COMMUNICATION	COTE *
Motifs qui justifient la désignation	● J
Messages non liés aux motifs qui justifient la désignation	● J
Compréhension du public (données non disponibles au moment de l'évaluation de l'IC. Les résultats ultérieurs du PIV ont indiqué que le public a bien compris les messages)	N.C.
Valeurs générales du lieu historique national	● V
Efficacité des médias	● V-
Portée et complexité des perspectives présentées	● V
GÉNÉRAL	● J

N.C. – non coté

Fig. 3 : Tableau récapitulatif de l'efficacité de la communication (à partir de l'évaluation de l'IC de 2007, du PIV de 2007 et de l'évaluation de l'expérience du visiteur de 2007). * Voir annexe 4 : Guide des cotes : 1) Évaluation de l'intégrité commémorative.

2.1.3 Pratiques de gestion choisies

L'évaluation de l'IC de 2007 indique que dans l'ensemble, il y a des possibilités d'améliorer les pratiques. Les principes et les pratiques de la gestion des ressources culturelles étaient généralement appliqués et une capacité solide existe au sein de l'unité de gestion pour prendre des décisions fondées sur ces principes et pratiques. On a toutefois noté des écarts dans l'inventaire des ressources culturelles, tant pour les ressources *in situ* que pour les biens meubles. Le *Rapport sur l'état des parcs de 1997*, repris plus tard dans le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées - 1999*, a relevé ce problème inchangé. L'évaluation de l'IC a également relevé un manque de registres à jour ainsi que des difficultés liées à la mise en œuvre d'un programme d'entretien dans tous les secteurs du lieu, ce qui mène à une cote jaune ou passable pour les pratiques de gestion choisies (cf. Fig. 4 : Tableau récapitulatif des pratiques de gestion choisies). Le plan directeur de 2001 a fixé l'objectif de développer un plan de conservation. Ce plan est en cours de développement.

RÉSUMÉ - PRATIQUES DE GESTION CHOISIES	COTE *
Évaluation de l'inventaire et des ressources culturelles	● J
Respect des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles	● V
Registres	● J
Programmes d'entretien	● V-
Mesure de surveillance et corrective	● V-
GÉNÉRAL	● J

Fig. 4 : Tableau récapitulatif des pratiques de gestion choisies. * Voir annexe 4 : Guide des cotes : 1) Évaluation de l'intégrité commémorative.

2.2 États de l'expérience du visiteur, de l'éducation du public et de la diffusion externe, ainsi que de l'engagement des intervenants et des partenaires

Le rapprochement avec le lieu est un élément essentiel du résultat stratégique de Parcs Canada. Le rapprochement avec le lieu est renforcé grâce à des visites enrichissantes et peut créer un sens d'appartenance et d'intendance au lieu. Afin de favoriser le rapprochement avec le lieu, nous collaborons avec des partenaires pour améliorer des occasions d'expérience des visiteurs. Le Plan d'entreprise de 2003-2004 souligne l'engagement des Canadiens en tant que priorité afin que ceux-ci sentent un profond rapprochement avec les lieux patrimoniaux protégés du Canada, acquérant ainsi un sens aigu d'appartenance et de fierté (Plan d'entreprise de 2003-2004). Bien que ce rapprochement soit fort chez certains groupes, d'autres, tels que la collectivité locale, n'ont pas autant visité le lieu depuis l'introduction des droits d'entrée.

Faits saillants

- Les états généraux de l'expérience du visiteur, de l'éducation du public et de la diffusion externe, ainsi que de l'engagement des intervenants et des partenaires sont positifs.
- Le PIV de 2007 a révélé qu'une écrasante majorité de visiteurs sont satisfaits à très satisfaits des programmes d'interprétation du lieu, des installations et des services pour les visiteurs, ce qui atteint les objectifs du Plan d'entreprise.
- La construction du Centre d'accueil et d'interprétation en 2003 a joué un rôle essentiel dans l'amélioration de la satisfaction des visiteurs à l'égard des programmes d'interprétation, des services et des installations du lieu.
- Le nombre de visites a diminué de façon importante depuis les dix dernières années. Le lieu attire toujours des visiteurs et calcule un pourcentage de visites de Canadiens provenant de l'extérieur du Canada atlantique en 2007 supérieur à celui des visites effectuées en 2000.
- Les aînés et les adultes constituent la majorité écrasante de visiteurs.
- Les visiteurs ont estimé que la planification des voyages était un secteur à améliorer.
- Les activités d'éducation et de diffusion externe sont limitées, mais des partenariats tels que celui avec l'école de fouilles archéologiques de l'Université St. Mary's ont fait mieux connaître le lieu.
- Une communication et une interaction régulière avec les intervenants clés tels que la collectivité acadienne ont encouragé des relations positives et continues entre Parcs Canada et la collectivité.

Les récents changements organisationnels apportés à l'orientation générale de Parcs Canada nous ont amenés à établir une distinction entre les activités de programme de l'Agence liées à l'éducation du public et à la diffusion externe, ainsi qu'à l'engagement des intervenants et des partenaires à l'égard de l'expérience du visiteur. Les nouvelles exigences en matière d'établissement de rapport pour l'expérience du visiteur, l'éducation du public et la diffusion externe, ainsi que l'engagement des intervenants et des partenaires n'ont pas été entièrement mises en place pour répondre à l'orientation générale au moment de la rédaction de ce rapport. Le prochain cycle d'établissement de rapports fournira une évaluation plus détaillée de l'expérience du visiteur, de l'éducation du public et de la diffusion externe, ainsi que de l'engagement des intervenants et des partenaires conformément à l'orientation générale et aux nouvelles exigences en matière d'établissement de rapports.

2.2.1 *Expérience du visiteur : mise en valeur du patrimoine, services aux visiteurs et fréquentation*

L'expérience du visiteur traite les aspects de la mise en valeur du patrimoine et des services aux visiteurs. Ces aspects comprennent l'interprétation personnalisée et non personnalisée, la diversité des offres de services et la qualité des installations. La mise en valeur du patrimoine et les services aux visiteurs sont fournis à forfait par la Société Promotion Grand-Pré. Parcs Canada n'a pas de personnel sur place chargé de la mise en valeur du patrimoine ou des services aux visiteurs. Depuis le PIV de 2000, le lieu a connu quelques changements importants dans la mise en valeur du patrimoine, les services aux visiteurs et la fréquentation.

Le changement principal découle de la création du Centre d'accueil et d'interprétation en 2003 qui propose divers supports d'interprétation, dont une présentation multimédia et une exposition. Le nombre d'activités a également augmenté, incitant ainsi les visiteurs à passer beaucoup plus de temps sur le lieu. La mise en valeur du patrimoine est principalement non personnalisée et se concentre sur la présentation multimédia, l'exposition et les jardins. Dans le PIV de 2007, les visiteurs ont exprimé leur désir d'ajouter certaines activités, en particulier des activités et des expositions axées sur les Acadiens (27 %), des activités interactives (21 %) et des interprètes en costume (20 %). Le PIV de 2007 a également montré que les visiteurs sont extrêmement satisfaits à très satisfaits du programme d'interprétation, des services et des installations du lieu (cf. Fig. 5 : Tableau récapitulatif de l'expérience du visiteur et des visites). Ces figures répondent aux objectifs du Plan d'entreprise.

Depuis 2000, la Nouvelle-Écosse a été visitée par près de 2,1 millions de personnes. Le nombre de visites dans les lieux historiques nationaux du Canada atlantique, et la Nouvelle-Écosse en fait partie, a diminué, passant de 1,6 million à 1,2 million de visiteurs. Le lieu historique national de Grand-Pré a connu une tendance similaire avec environ 62 000 visiteurs en 2000 qui ne sont plus que 30 535 aujourd'hui. On a connu un pic de visites en 2004 lorsque le lieu a tenu le Congrès mondial acadien. Le nombre de visites a diminué de façon constante depuis le premier registre de 1998. Un certain nombre de facteurs doit être pris en considération à la lecture de ces chiffres, y compris l'incidence de l'introduction des droits d'entrée pour accéder au lieu à la fin des années 1990, ce qui a diminué l'utilisation locale du lieu, et la manière de comptabiliser les visites. Pourtant, mis à part ces observations, le lieu a connu un déclin important du nombre de visites au cours des dix dernières années.

On note un autre changement important en ce qui a trait au nombre de visites. Ce changement provient de l'origine du plus grand groupe de visiteurs. En 2000, 40 % des visiteurs venaient des États-Unis, tandis qu'en 2007, la majorité d'entre eux venait du Canada et la majorité des visiteurs canadiens venaient de l'extérieur du Canada atlantique (35 %). Les aînés et les adultes représentent également une majorité écrasante des groupes d'âge de visiteurs (85 %) et 62 % des visiteurs sont âgés de plus de 50 ans. Le PIV de 2007 a noté que 20 % des visiteurs se disent être Acadiens ou Cajuns. Proportionnellement, il s'agit d'une augmentation par rapport aux données du PIV de 2000 qui n'a compté que 12 % de visiteurs de descendance acadienne. Cependant, pour ce qui est du nombre total, on note une baisse importante du nombre de visiteurs de descendance acadienne qui est passé de près de 7 400 en 2000 à 5 500 en 2007.

Au cours de l'été 2007, un programme de surveillance de l'origine des visiteurs faisant partie de l'initiative nationale a également été mis en place au lieu historique national de Grand-Pré afin d'en apprendre davantage sur les profils des visiteurs du lieu. Cette étude a démontré que 66 % des visiteurs du lieu historique national de Grand-Pré sont Canadiens et qu'environ 28 % viennent des États-Unis. Parmi les visiteurs canadiens, 35 % viennent de la Nouvelle-Écosse et une grande partie d'entre eux viennent de l'Ontario et du Québec (38 %). Ces chiffres sont similaires à ceux des données du PIV.

On peut accéder au lieu uniquement par voie routière, principalement en provenance d'Halifax en direction de la vallée de l'Annapolis. La majorité des visiteurs viennent en véhicules individuels

(97 %) et on note une baisse manifeste du nombre de visites d'organiseurs de voyage. Ces résultats traduisent les tendances du tourisme en Nouvelle-Écosse. Il y a une augmentation importante de visites répétées : en 2007, on comptait 32 % de visites répétées, comparativement à 19 % noté en 1997. La planification de voyages constitue, pour les visiteurs, un défi puisque seulement 74 % d'entre eux étaient satisfaits par cet aspect.

En ce qui concerne les autres activités auxquelles les visiteurs s'intéressent, le PIV de 2007 déclare que 72 % d'entre eux visitent les villes voisines, 62 % visitent d'autres lieux historiques et 61 % visitent les secteurs touristiques. Une majorité des visiteurs a visité d'autres lieux historiques gérés par Parcs Canada, incluant la citadelle d'Halifax (58 %), Port-Royal (52 %), le fort Anne (44 %) et la forteresse de Louisbourg (39 %). Le fort Beauséjour-fort Cumberland (16 %), l'Établissement Melanson (12 %) et le fort Edward (11 %), qui ont également des liens historiques avec le lieu historique national de Grand-Pré, ont été beaucoup moins visités et aucune autre visite n'a été planifiée. La plupart des visiteurs (36 %) ont considéré que l'expérience multimédia était le fait saillant de leur visite, suivi de l'histoire et de l'emplacement du lieu en tant qu'expérience d'apprentissage (20 %). Enfin, 35 % des visiteurs ont affirmé que l'apport d'améliorations au lieu, telles que des indications et l'accessibilité, et 22 % ont mentionné que des activités pratiques et d'interprétation amélioreraient en leur expérience. L'évaluation de l'expérience du visiteur a également relevé ces aspects.

La Société Promotion Grand-Pré, qui fournit des services ainsi que la mise en valeur du patrimoine du lieu aux visiteurs à contrat, a mené une étude sur le développement des marchés en 2007. L'étude a déterminé des produits et des marchés potentiels et recommande un plan d'action de développement de produit. Les marchés de croissance potentiels relevés dans cette étude sont les Acadiens des Maritimes, les visites de groupe, les visites en fourgonnettes (des petits groupes ou des groupes d'intérêt), des passagers de navire de croisière, des touristes canadiens et autres touristes américains et internationaux devant visiter la Nouvelle-Écosse. On suggère fortement d'améliorer la programmation, en offrant des visites guidées programmées pour des groupes, des démonstrations sur place, des membres du personnel en costume, du vin, des plats ou des expositions artisanales, par exemple. On a également proposé d'engager un coordonnateur, d'augmenter le nombre de membres du personnel d'interprétation pour la nouvelle programmation et d'accroître le marketing.

Parcs Canada et la Société Promotion Grand-Pré se sont associés au département d'anthropologie de l'Université St. Mary's depuis 2001 pour créer l'école de fouilles archéologiques au lieu historique national de Grand-Pré. Bien que ce programme ait eu pour but d'offrir des occasions d'expérience sur le terrain aux étudiants en archéologie, il attire aujourd'hui l'attention des visiteurs et des médias.

Le lieu historique national de Grand-Pré était également compris dans l'initiative de marketing des lieux historiques nationaux (phase II) et a reçu la somme de 75 000 \$ pour élaborer un plan de marketing à long terme, travailler au développement de nouveaux produits et mettre en œuvre des mesures durables pour augmenter le nombre de visites dans le lieu. Le travail sur cette initiative est en cours et répondra aux recommandations relevées dans l'étude sur le développement des marchés menée par la Société Promotion Grand-Pré en 2007, ainsi que sur d'autres initiatives déterminées lors des séances de travail avec la Société et Parcs Canada.

Mesure	2000	2007	Objectif	Cote *
Nombre de visiteurs	61 699	30 535	Le nombre de visites dans les lieux historiques nationaux ciblés a augmenté de 10 % (le LHNC de Grand-Pré n'était pas ciblé)	N.C.
% de visiteurs qui sont restés plus d'une heure	46 %	99 %		N.C.

Satisfaction des programmes d'interprétation	S.O.	92 % de satisfaction globale, 62 % de très satisfait	85 % de satisfaction globale, 50 % de très satisfait à l'égard des programmes	● Atteint les cibles de l'Agence
Satisfaction des installations et des services du lieu	47 % de satisfaction globale	98 % de satisfaction globale, 78 % de très satisfait	La prestation de services de qualité aux visiteurs a atteint 85 % de satisfaction globale et a dépassé l'objectif de 50 % de très satisfait	● Atteint les cibles de l'Agence

N.C. – non coté

Fig. 5 : Tableau récapitulatif de l'expérience du visiteur et des visites. * Voir annexe 4 : Guide des cotes :

3) Expérience du visiteur

À Parcs Canada, le relativement nouveau point de mire de l'expérience du visiteur a nécessité un passage depuis la mise en relief de la prestation des services, des installations et des programmes de façon à se concentrer surtout sur les buts et les objectifs de Parcs Canada vers celle où les motivations, les attentes et les besoins des visiteurs sont pris en considération et atteints. Ainsi, on doit répondre proactivement à tous les aspects du cycle de voyage, depuis les activités préalables aux visites jusqu'à la mobilisation postérieure et veiller à ce que la prestation de services soit intégrée dans toutes les fonctions. Le Quotient explorateur doit être intégré aux programmes du lieu historique national de Grand-Pré. Toutefois, l'unité de gestion examinera les options pour les intégrer au prochain cycle de planification et veillera à améliorer l'offre d'expérience du visiteur à l'aide d'une approche fondée sur les marchés.

2.2.2 Éducation du public et diffusion externe

Il n'existe pas de programmes offerts en dehors du lieu, et le contenu prévu pour les messages et les ressources sur le site Web est limité.

Le lieu continue d'être présenté aux visiteurs de descendance acadienne et à tous ceux qui sont intéressés par la culture acadienne. Bien que le lieu attire tous les Canadiens comme les chiffres le prouvent, certains secteurs de la population, tels que les jeunes et les familles de nouveaux immigrants, semblent être sous-représentés.

Les archéologues de Parcs Canada et le directeur de l'école de fouilles de l'Université St. Mary's ont présenté de nombreuses allocutions dans la collectivité locale, lors de conférences et à des entrevues avec les médias sur les résultats du travail archéologique, ce qui a procuré de façon efficace une exposition supplémentaire au lieu historique national de Grand-Pré. L'école de fouilles archéologiques a en partie contribué à l'exécution du mandat de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada.

2.2.3 Engagement des intervenants et des partenaires

L'entretien et le développement de relations solides avec les intervenants sont une composante importante de la gestion du lieu historique national de Grand-Pré. Les intervenants clés sont la collectivité acadienne et les habitants de Grand Pré.

Le plan directeur de 2001 mentionne que Parcs Canada continuera de coopérer avec la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, la Société Nationale de l'Acadie et les autres organisations acadiennes de la Nouvelle-Écosse et du Canada atlantique. Ces coopérations ont été réalisées en entretenant et en développant une relation continue avec le Comité consultatif acadien, la Société Promotion Grand-Pré et Les Amis de Grand-Pré.

Le Comité consultatif acadien a été créé en 1985 pour aider Parcs Canada avec les activités liées à la recherche et à l'interprétation de l'histoire acadienne. Il comprend des représentants de la collectivité acadienne nommés par le directeur général de l'Est suivant la recommandation de la Société Nationale de l'Acadie et des associations acadiennes provinciales. Le Comité conseille Parcs Canada depuis plusieurs années sur les questions relatives à la gestion des lieux historiques nationaux ayant un thème acadien. Les réunions ont lieu annuellement.

En 1997, deux groupes représentant des intérêts acadiens, la Société Nationale de l'Acadie (SNA) et la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) ont créé la Société Promotion Grand-Pré (SPGP), un organisme sans buts lucratifs qui compte des représentants de la SNA et de la FANE ainsi que des habitants voisins. Depuis 1997, la SPGP a offert des services de mise en valeur du patrimoine et des services aux clients sur le lieu grâce à une entente par contrat avec Parcs Canada. La SPGP joue un rôle important dans la promotion du lieu en cherchant des ressources de tierces parties qui sont investies dans le lieu historique national de Grand-Pré.

Les Amis de Grand-Pré est une association communautaire qui existe depuis 1990 et qui a été officiellement constituée en personne morale en 1993. D'abord formé de bénévoles habitant dans la région de Grand Pré et partageant un intérêt pour l'histoire, la culture et la généalogie acadiennes, le groupe participe aujourd'hui directement au lieu historique national de Grand-Pré. L'association Les Amis parraine divers programmes et activités du lieu, y compris les événements de la journée officielle commémorant la Déportation, la Fête nationale des Acadiens et des activités culturelles qui font participer la collectivité locale et donnent aux visiteurs une occasion de participer aux activités locales.

La relation positive entre la collectivité acadienne et Parcs Canada est davantage démontrée par les événements et les activités importants pour la collectivité acadienne organisés au lieu historique national. Les événements et activités les plus remarquables ont été le Congrès mondial acadien qui a eu lieu en 2004 et le 250^e anniversaire de la Déportation en 2005 qui, ensemble, ont attiré un grand nombre de visiteurs dans le lieu historique national de Grand-Pré, que ce soit les collectivités acadiennes ou encore des visiteurs du monde entier. Le PIV de 2007 a confirmé que le lieu historique national de Grand-Pré attire toujours un public acadien important comptant 20 % de visiteurs qui se reconnaissent en tant qu'Acadiens ou Cajuns.

Un certain nombre d'activités qui ont eu du succès ont continué à mettre à profit les partenariats existants qui ont célébré d'autres événements et cherché d'autres endroits d'importance historique nationale. Ces activités comprennent l'inauguration de la plaque de l'événement historique national de la Déportation des Acadiens (2005), la célébration du 250^e anniversaire de la Déportation sur le lieu avec certains intervenants et partenaires (2005), le déplacement de la croix de la Déportation (2005) vers l'emplacement d'origine de la Déportation, le travail avec la communauté des Planters à Horton Landing, la désignation et l'inauguration de la plaque du lieu historique national du Canada de l'Arrondissement-Rural-Historique-de-Grand-Pré en 2004 et le partenariat formé avec un certain nombre d'intervenants en vue d'élaborer, pour la région de Grand Pré, une proposition d'inscription à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Parcs Canada a également participé activement à l'organisation d'événements tels que le 3^e Congrès mondial acadien (2004), qui ont renforcé et appuyé la collectivité acadienne. L'événement, tenu dans le lieu historique national de Grand-Pré, a attiré plus de 15 000 personnes.

D'une façon générale, la relation avec les habitants voisins est positive, en particulier avec les associations patrimoniales et les organismes de marketing. Le lieu historique national est reconnu en tant que lieu de référence pour la préservation du patrimoine, ce dont témoignent des événements tels que celui pour lequel Parcs Canada a été contacté afin d'assister à la préservation d'un aboiteau découvert sur les terres endiguées. Cette collaboration avec la collectivité est également démontrée par l'atteinte d'objectifs communs, tels que la résolution de la question sur l'infestation des mouches domestiques, la préservation des points de vue depuis le lieu et la planification de l'utilisation des terres en général, et par la promotion du tourisme patrimonial, du marketing et des événements spéciaux (Plan directeur de 2001, p. 22). L'Agence Parcs Canada

appuie toujours la collectivité locale en offrant des lieux de présentation pour tenir un certain nombre d'activités locales. Ces mesures ont été réalisées avec succès.

2.3 État des relations avec les Autochtones

Faits saillants

- La relation entre les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse et Parcs Canada est positive et florissante.

À cause de leur long passé dans la région de Grand Pré, les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse ont un intérêt acquis en ce qui concerne les mesures de gestion entreprises dans le lieu historique national. En ce sens, les relations positives et continues entre le lieu et les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse constituent une priorité dans la gestion du lieu.

Les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse ont contribué à l'élaboration des expositions et des présentations multimédias du Centre d'accueil et d'interprétation de façon à traduire leur perspective, prêtant ainsi leur voix aux témoignages de leurs ancêtres qui ont interagi avec les Acadiens et qui ont été témoins de la Déportation. Cette collaboration entre Parcs Canada et les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse a été fructueuse pour créer une expérience significative pour les visiteurs et pour bâtir une relation positive.

Parcs Canada et la SPGP ont invité les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse au Congrès mondial acadien en 2004 et à la commémoration de la Déportation en 2005. Leur participation a été appréciée et enrichissante, ce qui a renforcé davantage la relation positive entre les organisations.

3.0 Évaluation générale du lieu : les succès, les enjeux et les défis principaux

Le lieu historique national de Grand-Pré est un lieu de renommée en Nouvelle-Écosse et au Canada. Il s'agit d'un lieu d'importance culturelle et spirituelle pour les Acadiens, doté de riches ressources culturelles qui témoignent de son long passé.

L'investissement de ressources, en partenariat avec la collectivité acadienne, constitue la plus grande réussite de Parcs Canada au fil des dernières années, permettant de créer le Centre d'accueil et d'interprétation grâce auquel le lieu acquiert une renommée internationale. La grande satisfaction des visiteurs ainsi que le temps qu'ils y passent en moyenne le démontrent clairement. La relation avec les intervenants se situe au cœur des préoccupations de Parcs Canada et est un élément important pour la prestation des services. Parcs Canada a également investi des ressources pour améliorer l'état des ressources culturelles du lieu. Les résultats étaient palpables étant donné que l'état des bâtiments, des paysages et des objets a été maintenu.

Parcs Canada a aidé la Société Promotion Grand-Pré à faire la promotion du lieu historique. Parcs Canada a aidé la Société à obtenir un financement de tierces parties afin de procéder à une étude de marché qui a permis à la Société d'acquérir de nouveaux marchés, de promouvoir le lieu et de développer de nouveaux produits. Il lui a de plus fourni des fonds pour élaborer une stratégie de marketing et a favorisé le renforcement des capacités au sein du personnel.

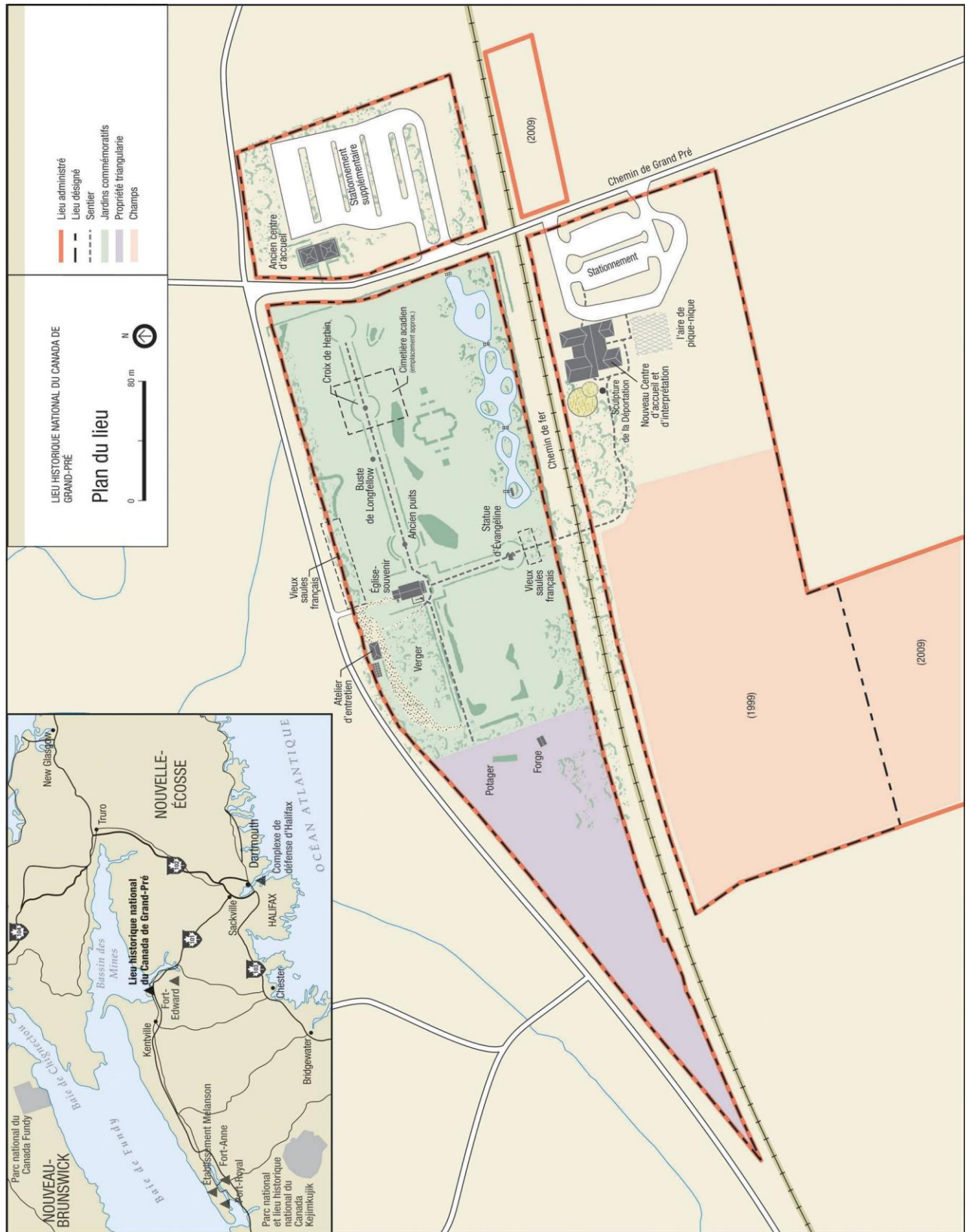
Les défis sont principalement liés à l'entretien des sections de la propriété où les ressources culturelles peuvent être touchées, par exemple, par l'empiètement de la végétation dans des secteurs qui sont denses en ressources archéologiques. Parmi les nouveaux défis, on compte le territoire qui s'est agrandi et dont l'étendue a doublé depuis 1999, l'infestation des plantes d'herbe à l'ail envahissantes sur le lieu, l'amélioration des ressources culturelles et l'empiètement continu de la végétation qui gêne les vues historiques sur le site alentour et, en particulier, sur les terres endiguées.

Des défis permanents sont associés à la baisse du nombre de visites dans les lieux historiques nationaux. Le lieu historique national de Grand-Pré a assisté à cette baisse importante au cours des dix dernières années à cause du changement des tendances touristiques et de l'ajout des droits d'entrée sur le lieu. Faisant face à ce recul des recettes, Parcs Canada a décidé que l'Agence financera uniquement les services aux visiteurs du lieu tout en encourageant la Société Promotion Grand-Pré à accéder à d'autres sources de financement afin d'améliorer ces services. Les visiteurs ont montré qu'ils apprécieraient l'ajout d'activités interactives et de mise en valeur du patrimoine personnalisées. Le lieu historique national de Grand-Pré est l'un des quelques lieux qui, en 2008, ont participé à une stratégie de marketing pilote visant à attirer de nouveaux visiteurs sur des lieux historiques nationaux. Les visiteurs ont également indiqué qu'ils souhaiteraient recevoir des renseignements plus précis sur la planification des voyages. Ces enjeux, ainsi que les données démographiques en évolution au Canada, ont été le point de mire de cette stratégie de marketing et du développement de nouveaux produits.

Le prochain plan directeur du lieu historique national de Grand-Pré se concentrera sur les occasions d'expérience offertes aux visiteurs afin que celles-ci répondent à leurs besoins et attentes. Parcs Canada continuera à concentrer ses efforts sur la protection des ressources culturelles en les intégrant dans des éléments d'expérience du visiteur et d'occasions d'apprentissage. L'unité de gestion se fondera sur ses réussites auprès de la collectivité acadienne et des organismes de recherche. Elle continuera à favoriser des relations avec les intervenants et les partenaires en cherchant de nouvelles possibilités d'éducation innovante du public et de diffusion externe.

L'état du lieu historique national de Grand-Pré s'est amélioré en conséquence des investissements importants de ressources et de personnel de Parcs Canada et de la collaboration solide et fructueuse avec les intervenants et les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse.

ANNEXE 1 : Carte



ANNEXE 2 : Bibliographie

CROWELL, Douglas, *Plant inventory & grounds maintenance history of Grand-Pré National Historic Site*, document interne inédit, 1998.

PARCS CANADA, *Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2003-2004 à 2007-2008*, 2002.

PARCS CANADA, *Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2004-2005 à 2008-2009*, 2003.

PARCS CANADA, *Énoncé d'intégrité commémorative*, 1997.

PARCS CANADA, *Évaluation de l'intégrité commémorative*, document interne inédit, 2007a.

PARCS CANADA, *Grand-Pré National Historic Site of Canada visitor information program*, document interne inédit, 2007b.

PARCS CANADA, *Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada*, document interne inédit, 2008.

PARCS CANADA, *Lieu historique national du Canada de Grand-Pré, plan directeur*, 2001.

PARCS CANADA, *Lieu historique national du Canada de Grand-Pré, sondage mené auprès des visiteurs, 2000*, document interne inédit, 2000.

PARCS CANADA, *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées - 1999*.

PARCS CANADA, *Sondage sur l'Expérience des visiteurs*, document interne inédit, 2007c.

ANNEXE 3 : Glossaire

Cible

But ou objectif établi par les gestionnaires et devant être atteint dans un délai déterminé.

Indicateur

Énoncé de rapport uniforme à l'échelle nationale ou biorégionale qui résume de façon complète chaque élément du mandat de l'Agence. Il est fondé sur une combinaison de données, de mesures et de facteurs clés de succès qui indique clairement l'état actuel et les changements depuis la dernière mesure.

Intégrité commémorative

Expression décrivant le bon état et le caractère global d'un lieu historique national. Un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque : les ressources directement liées aux motifs qui justifient sa désignation à titre de lieu historique national ne sont ni endommagées ni menacées; les motifs qui justifient sa désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public; les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient sa désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu.

Mesure

Données, sondages et autres paramètres de mesure qui présentent l'état ou la tendance. Les mesures sont des éléments des indicateurs.

Seuil

Niveau d'un indicateur ou d'une mesure qui représente un bon état (vert), un état passable (jaune) ou un état médiocre (rouge). Il représente le point de transition entre les trois niveaux d'état faisant l'objet des rapports de l'Agence.

ANNEXE 4 : Méthodologie, outils d'évaluation et guide des cotes

La méthodologie utilisée dans le présent rapport sur l'état du lieu consiste à évaluer les aspects de la gestion d'un lieu historique national, pour lequel nous disposons actuellement d'outils d'évaluation, et à comparer les résultats avec les indicateurs repères.

Outils d'évaluation

Outils	Évaluation de l'intégrité commémorative (IC)	évalue l'état de l'intégrité commémorative du lieu en analysant celui des ressources culturelles, l'efficacité de la communication et des pratiques de gestion choisies.
	Évaluation de l'expérience du visiteur (EV)	évalue la prestation des services pour procurer des expériences aux visiteurs, examine les services offerts et détermine les priorités d'intervention.
	Programmes d'information sur les visiteurs (PIV)	fournit des données sur la fréquentation, le profil des visiteurs, le rendement qui répond aux attentes des visiteurs et la compréhension des messages essentiels par les visiteurs.
Indicateurs repères	Rapport de Parcs Canada sur l'état des aires patrimoniales protégées - 1999 (dernière information disponible sur l'intégrité commémorative)	
	Programme d'information sur les visiteurs de 2000	
	Mesures prises dans le cadre du plan directeur de 2001	
	Cibles comprises dans le Plan d'entreprise de l'Agence de 2003-2004	

Tableau 1 : Liste générale des outils et des indicateurs utilisés pour évaluer l'état du lieu historique national

L'état des ressources (intégrité commémorative) est évalué en fonction des résultats qui apparaissent dans le Rapport de Parcs Canada sur l'état des aires patrimoniales protégées - 1999 qui joue le rôle de repère, de l'évaluation de l'IC de 2007 ainsi que de l'évaluation de l'EV qui contrôlent le rendement. L'Énoncé d'intégrité commémorative de 1997 utilisé pour appuyer l'évaluation de l'IC de 2007 traite uniquement une partie du secteur actuel du lieu historique national puisqu'en 1999, Parcs Canada a acquis de nouvelles propriétés. Par conséquent, l'évaluation de cette partie n'est pas disponible.

L'état des ressources naturelles est fondé sur un inventaire effectué en 2007.

L'état de l'expérience des visiteurs est fondé sur l'évaluation de l'expérience des visiteurs de 2007 ainsi que le PIV. Le repère utilisé était l'information fournie par le PIV de 2000. L'évaluation de l'expérience des visiteurs s'oriente sur la prestation des activités et des services sur le lieu en déterminant les priorités, et le PIV s'oriente sur l'appréciation des services du lieu par les visiteurs. Le plan directeur fournit l'information repère ainsi que les directives pour les mesures de gestion.

Actuellement, aucun outil ne permet d'établir un rapport sur l'état de l'engagement des intervenants et des relations avec les Autochtones. Afin d'évaluer ceux-ci, une description des activités est comprise et évaluée selon les mesures de gestion mentionnées dans le plan directeur de 2001. Il n'y a actuellement pas de base de référence ni de cible pour les indicateurs de l'éducation du public et de la diffusion externe concernant la sensibilisation, la compréhension, l'appréciation et l'apprentissage.

Guide des cotes

1) Évaluation de l'intégrité commémorative

L'évaluation de l'intégrité commémorative examine l'état général de l'intégrité commémorative du lieu historique national sur une échelle de dix points en prenant en compte :

- l'état des ressources culturelles et les menaces auxquelles elles sont exposées;
- l'efficacité de la communication;
- les pratiques de gestion choisies.

Pour chacune de ces mesures, une cote est attribuée de la manière suivante :

Vert = Bon, efficace ou sans dégradation. Toute lacune ne constitue pas une menace pour l'intégrité commémorative du lieu.
Jaune = Passable, ou dégradation mineure ou modérée. Amélioration exigée.
Rouge = Médiocre, inefficace, dégradation grave ou attribut important manquant (qu'il s'agisse de l'état, des communications ou des diverses pratiques de gestion).

S.O. = Sans objet, la question ne s'applique pas.
N.C. = Non coté, parce que les renseignements ne sont pas disponibles.

+ ou - = L'état actuel du lieu se situe à la limite supérieure ou inférieure de la couleur.

↑ ou ↓ = Indique une tendance vers l'amélioration ou la détérioration.

Pour les menaces aux ressources culturelles, on considère les éléments suivants :

On entend par **instantanéité** la probabilité d'une menace particulière sur le lieu. Par exemple, presque tous les lieux sont menacés de foudroiement, mais pour la plupart d'entre eux, il y a peu de chance pour que cela se produise.

Élevée – menace ayant de fortes probabilités de se produire sur le lieu ou sur les ressources culturelles de celui-ci au cours de l'année à venir.
Moyenne - menace ayant de fortes probabilités de se produire sur le lieu ou sur les ressources culturelles de celui-ci au cours des trois prochaines années.
Faible – menace qui peut se produire sur le lieu au cours des dix prochaines années.

On entend par **incidence** le degré des dommages provoqués par une menace précise sur un lieu ou sur les ressources de celui-ci, ou sur notre capacité à communiquer l'importance nationale historique. Par exemple, un bâtiment en bois qui n'est pas doté d'un système d'extinction d'incendie risque d'être fortement endommagé si un incendie s'y déclare.

Élevée – la menace peut causer des dommages importants ou la destruction du lieu ou de la ressource.
Moyenne – la menace porte atteinte à l'intégrité commémorative, mais ne cause pas de dommages importants ni de dévastation complète.
Faible – la menace ne risque pas d'entraîner des conséquences majeures pour l'intégrité commémorative.

2) Expérience du visiteur

L'évaluation de l'expérience du visiteur examine les services fournis aux visiteurs et, si possible, leur appréciation à ce sujet, et détermine les priorités d'intervention. Ces priorités sont évaluées selon un système d'étoiles : plus il y a d'étoiles, plus le niveau des priorités est élevé.

En évaluant l'expérience du visiteur dans le présent rapport, les mesures suivantes sont examinées en se basant sur les engagements et les objectifs de l'Agence compris dans les plans directeurs :

- l'expérience du visiteur;
- la satisfaction à l'égard des programmes d'interprétation;
- la satisfaction à l'égard des services et des installations du lieu.

L'attribution des cotes permet simplement de déterminer si les objectifs ont été atteints avec succès.

Ce rapport a été produit en collaboration avec un certain nombre d'employés de Parcs Canada, notamment :

Géraldine Arsenault, gestionnaire de l'expérience du visiteur, Unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick
Alain Boudreau, spécialiste des sciences sociales, Centre de services de l'Atlantique
Rob Ferguson, archéologue, Centre de services de l'Atlantique
Wayne Kerr, spécialiste principal de l'Interprétation, Unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick
Ronnie-Gilles LeBlanc, historien, Centre de services de l'Atlantique
Éric Tremblay, écologue, Unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick

Principaux membres de l'équipe et auteurs :

Claude DeGrâce, gestionnaire des relations externes (retraité), Unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick
John Johnston, historien (retraité), Centre de services de l'Atlantique
Christophe Rivet, planificateur, Centre de services de l'Atlantique
Robert Sheldon, directeur de l'unité de gestion, Unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick